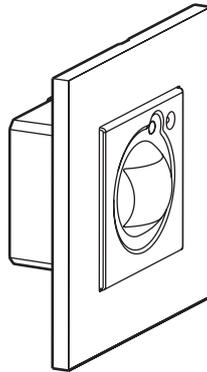


Style Epure Détecteur orientable

Références : AR-67387 - AR-67487 - AR-67587 - AR-67687
 AR-67787 - AR-67887



1. USAGE

Le détecteur infrarouge passif est de type volumétrique et il est sensible au mouvement de chaleur. Le volume de la zone protégée est divisé en 14 faisceaux sur 3 niveaux. Le détecteur prévoit deux modes de fonctionnement : un fonctionnement instantané ou un fonctionnement par comptage d'impulsions pour réduire le risque de fausses alarmes. Il existe en version avec lentille modulaire pour une installation dans la partie haute des pièces, à une hauteur comprises entre 1,2 et 2 m. Régler la position selon les besoins en fonction des caractéristiques de la zone à protéger. Le seuil de déclenchement de ces dispositifs peut être configuré spécifiquement.

2. GAMME

Détecteur orientable

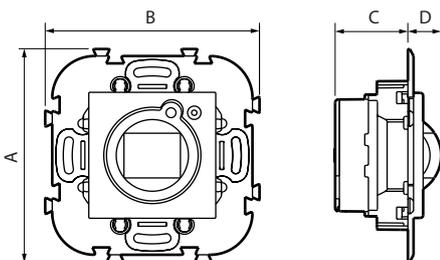
AR-67487	● Acier brossé	ART ESCAB MH
AR-67587	● Acier satin	ART ESCAS MH
AR-67687	● Acier miroir	ART ESCAM MH
AR-67787	● Or miroir	ART ESCOM MH
AR-67387	● Bronze	ART ESCBZ MH
AR-67887	● Noir mat	ART ESCNM MH

Note: D'autres finitions et configurations sont disponibles, voir fiche technique F02217FR/01.

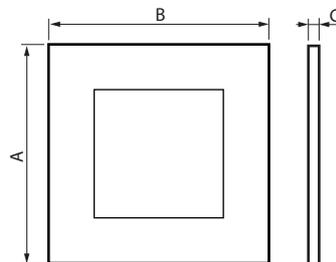
3. MISE EN SITUATION

Hauteur d'installation préconisée à 150 cm du sol.

4. DIMENSIONS (mm)



4. DIMENSIONS (mm) (continued)



	A	B	C	D
Mécanisme	76	76	25,8	12
Plaque	80	80	5	-

5. INSTALLATION

Les appareillages ART d'Arnould sont fournis avec des vis de fixation longues, sécables en plusieurs points pour adapter la longueur des vis à la profondeur d'encastrement des boîtes dans le mur.

Dans le cas de montage d'appareillage ART d'Arnould sur des revêtements épais comme des carrelages, du marbre, des lambris avec des boîtes d'encastrement profondément encastrées dans le mur, toute la longueur de la vis peut être utilisée pour fixer l'appareillage.

Dans le cas d'installation d'appareillage ART d'Arnould dans des murs avec des boîtes d'encastrement affleurantes (murs maçonnerie, cloisons sèches), les vis peuvent être coupées en plusieurs points pour diminuer la longueur de vissage.

Afin de préserver l'état des produits, il est impératif des installer après séchage complet des finitions, dans un milieu sec et non agressif, à l'intérieur uniquement.

Il est conseillé d'installer les plaques après finition complète des revêtements muraux (peintures, tissus...).

Démontage :

Le démontage des plaques se fait en introduisant la pointe d'un tournevis dans une encoche prévue à cet effet sur le champs de la plaque et en faisant levier avec celle-ci pour déclipser les points de fixation.

Une fois la plaque légèrement écartée du mur, il convient de glisser les doigts entre la plaque et le mur pour terminer délicatement le démontage de la plaque.

Attention de ne pas tirer trop fortement sur la plaque pour ne pas casser les clips de fixation.

6. RACCORDEMENT

Connecteur BUS.

7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

■ 7.1 Caractéristiques mécaniques

Essai aux chocs : IK 02
Pénétration de corps solides/liquides : IP 20

■ 7.2 Caractéristiques matières

Sous-plaque : Polycarbonate
Plaque cristal : Laiton doré
Autoextinguibilité :
850° C/30 s pour les pièces isolantes maintenant en place les parties sous tension.
650° C/30 s pour les autres pièces en matières isolantes.

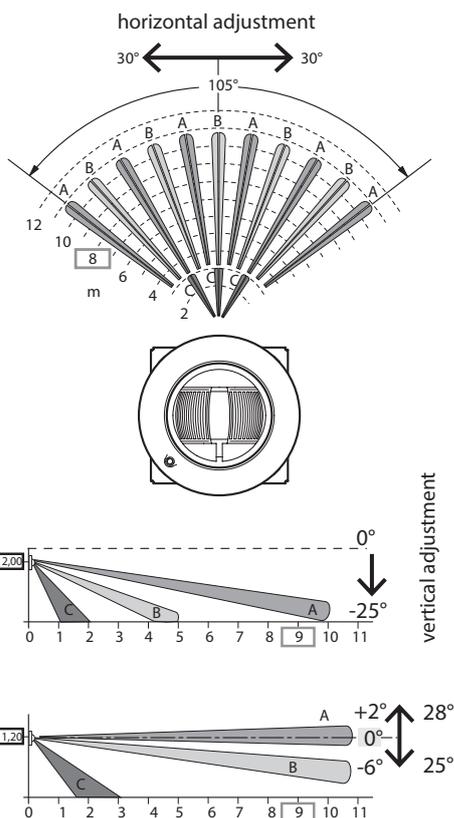
■ 7.3 Caractéristiques électriques

Alimentation : 18 - 27 Vcc
Consommation : 4.5 mA

■ 7.4 Caractéristiques climatiques

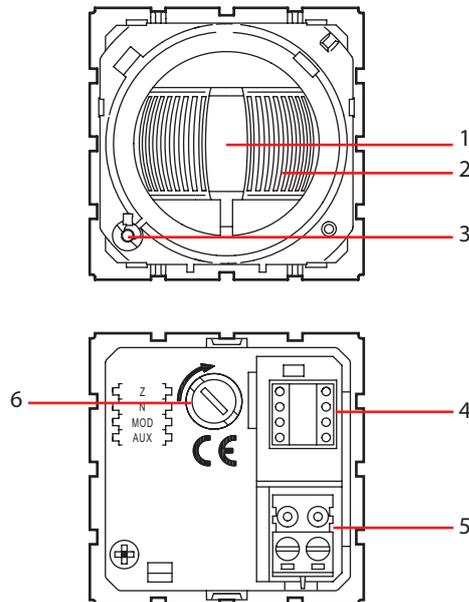
Température de stockage : - 10° C à + 70° C
Température d'utilisation : 0° C à + 35° C

■ 7.5 Zone de couverture



7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (suite)

■ 7.6 Fonctionnalités



Légende

1. Lentille de Fresnel
2. Paupière de réduction de la couverture
3. Voyant d'alarme
4. Logement du configurateur
5. Connecteur BUS
6. Logement du dispositif de sécurité
7. Fonctions possibles : voir fiche LG00136_A_FR

8. ENTRETIEN

L'entretien et le dépeussierage des plaques se font au moyen d'un chiffon doux, humide (eau) ou de lingettes imbibées de produit contenant moins de 5 % d'alcool ionique.

Attention : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques autres, un essai préalable est nécessaire.

A proscrire absolument :

- les diluants, essences diverses, peinture ou ruban adhésif,
- les poudres à récurer (car abrasives),
- les produits javélisés,
- les produits spéciaux pour inox,
- les rénovateurs (car ils contiennent souvent des abrasifs et possèdent des agents chimiques),
- les projections ou émanations de produits décapants pour sols, peintures, boiseries...

Attention :

Toute agression mécanique ou corps étranger (tournevis, etc...) venant heurter la surface de la plaque en altérerait la finition et par conséquent, le traitement de surface.

9. NORMES ET AGRÈMENTS

Cet appareil est homologué CE.

Conforme aux normes d'installation et d'utilisation.
Voir e.catalogue.